



Éditorial

... Subir individuellement ou... agir collectivement, là est la question

Faudrait-il se résigner à subir, jour après jour, de nouveaux coups contre nos emplois, nos salaires, nos conditions de travail, nos services publics ?... N'existerait-il aucune alternative économique ? Pourtant la « crise » ne touche pas les financiers, banquiers, patrons du CAC 40 et de multinationales, ... qui continuent de s'enrichir. La finance, « l'ennemi » d'hier (trois ans à peine), est désormais l'objet de toutes les attentions du gouvernement... Seuls ceux qui vivent de leur travail (ou qui en recherchent un !) sont frappés par cette « crise ».

Aujourd'hui, certains déçus des promesses d'hier voudraient croire en d'autres promesses encore plus néfastes. Mais, en réalité, il n'existe plus aucun « outil » politique crédible pour porter leurs aspirations de justice sociale... De toute façon, nous ne pouvons pas attendre passivement qu'une échéance électorale chasse l'autre. Il y a mieux à faire !

N'attendons rien « d'en haut », commençons à agir aux différents niveaux où nous sommes impliqués en tant que fonctionnaires, usagers et citoyens. A ces niveaux là, agissons pour construire un nouveau rapport de forces. Certes, la mobilisation du 9 avril dernier n'a pas été suffisante et suppose des suites... C'est dans cette voie que nous devons aller, tous ensemble. Nous devons continuer à construire et faire vivre des démarches syndicales unitaires à tous les niveaux (interprofessionnel, fonction publique, ministériels et centrale).

Convergeons à Guéret les 13 et 14 juin pour reconquérir le service public...

10 ans après la fermeture de services publics en zones rurales et en pleine période de fusion des régions, des conseils régionaux et des préfectures de régions, la convergence des services publics -qui comprend notamment CGT, FSU, Solidaires et FAFP- appelle à la mobilisation pour la défense, la reconquête et le développement des services publics. Les services publics constituent un élément essentiel de cohésion sociale. Vecteurs d'égalité et de solidarité, ils permettent de répondre aux besoins fondamentaux des usagers et de corriger les inégalités territoriales. Ils sont indispensables pour faire prévaloir l'intérêt général, l'égalité femmes-hommes et l'Humain sur les intérêts particuliers. Ils méritent que nous nous mobilisions pour les défendre et les développer, à Guéret et dans nos territoires.

Convergeons à Bercy, dès à présent et jour après jour...

Sur Bercy aussi, plusieurs organisations syndicales se mobilisent dans l'unité pour défendre les emplois, le pouvoir d'achat et les conditions de travail des agents. C'est vrai au niveau ministériel (lettre unitaire contre la mise en place du RIFSEEP par exemple) mais c'est vrai aussi en centrale.

En centrale aussi, c'est dans l'unité que les organisations syndicales se battent pour imposer un véritable dialogue social dans les instances dites de concertation (CTAC et CHSCT-C). Cette unité se constitue autour d'un noyau qui recherche constamment à réunir le plus grand nombre d'organisations syndicales pour créer un rapport de forces plus favorable à la satisfaction des agents. FO, CGT et nous-mêmes, **Sud Centrale Solidaires** en sont le plus souvent parties prenantes.

C'est cette démarche unitaire SUD Centrale Solidaires et CGT qui a permis la mobilisation des GRID et d'environ 1.700 utilisateurs contre le projet de mutualisation visant à les regrouper sous l'égide de la direction informatique (SEP1). Et c'est cette mobilisation qui a conduit la toute nouvelle DRH, Isabelle Braun-Lemaire, à annoncer l'ouverture, dès le 20 mai prochain, d'une concertation avec les intéressés.

Cette lutte est exemplaire. Tous ensemble pour faire entendre notre voix, nous faire respecter et imposer à l'administration de ne plus décider de notre avenir, seule dans son coin !

C'est dans l'unité et par la mobilisation que nous pouvons gagner...

Échos des luttes

Douaniers déterminés

Après les mobilisations de 2013 et 2014 contre le Projet stratégique de la Douane (PSD), les douaniers étaient en grève unitaire à 37%, le 24 mars 2015. Ils ont été plus de 1500 à Paris entre le Sénat et l'Assemblée nationale pour manifester leur opposition résolue à toute mise en oeuvre régionale du PSD ! Chaque jour, associations, élus, entreprises, citoyens se regroupent pour les soutenir.

9 avril, contre l'austérité, mobilisation réussie

18,8 % des personnels bercyens étaient en grève le 9 avril, contre l'austérité et les méfaits de la loi Macron (1,8% en Centrale).

La manifestation parisienne (semi nationale) d'ampleur a, une fois de plus, été minimisée par la police. Les chiffres ont été relayés en l'état par les médias qui, décidément, préfèrent les soubresauts politico-familiaux de la « dynastie » Le Pen aux mobilisations sociales...

« Assises pour les services publics du XXI^{ème} siècle » les 13 et 14 juin, à Guéret

Le collectif « Convergence Services publics » appelle à converger en manifestation nationale à Guéret, le 13 juin. Le 14 juin seront lancées les Assises en vue de la rédaction d'un « Manifeste des services publics du XXI^{ème} siècle ».

ENFIN ! 1^{er} Comité technique du nouveau mandat

♦ Quatre mois auront été nécessaires pour que le SG mette en place le dialogue social en administration centrale, dans le cadre du nouveau mandat issu des élections du 4 décembre 2014 ♦ Un premier groupe de travail concernant les services et directions de centrale (SG, DB, DGT, DAJ) a eu lieu le 7 avril ♦ Il a porté sur la «**revue des missions**» (décidée officiellement par le gouvernement en juillet 2014 !) et la «**mutualisation des fonctions support**» (annoncée par la lettre du 29 octobre 2013 des ministres alors en place !) et celle des GRIDs en particulier (projet colporté par la rumeur début 2015 !) ♦ Le 1^{er} Comité technique d'administration centrale (CT AC) s'est enfin déroulé le 15 avril ♦ Voilà donc un nouveau mandat difficile à l'allumage ♦ Pourtant, bien des projets en apparence «tombés dans les oubliettes» des passages des ministres sont mis en oeuvre et secrètement préparés dans les services ♦ En tant qu'élus, nous considérons que toutes les réorganisations et évolutions doivent être examinées en amont et dans la CONCERTATION, en sachant identifier, évaluer objectivement et prendre en considération les conséquences pour les personnels et leurs conditions de travail ♦

Des réorganisations «En veux-tu, en voilà...»

Pas moins de quatre projets de réorganisation ont été soumis à notre approbation lors du CT AC :

- ♦ transformation du Guichet unique Entreprises, ancien GIP, en Service à compétence nationale (SCN) placé sous la houlette de la Direction générale des Entreprises (DGE),
- ♦ ajustements de l'organisation de la DGAFP et du Service des Achats de l'État (SAE) ;
- ♦ élargissement des compétences de l'Agence du patrimoine immatériel de l'État (APIE).

Les discussions, souvent riches, ont une fois de plus démontré qu'une véritable concertation devrait commencer avant l'examen des projets d'arrêtés et de décrets. L'enjeu étant de pouvoir anticiper et évaluer en toute objectivité les conséquences de ces réorganisations.

Au cas particulier, les «fiches d'impact», remplies à la hâte par les réorganisateurs eux-mêmes, nous ont été transmises deux semaines avant et, la veille de la réunion dans le cas de la DGAFP. Elles ne nous ont pas permis de percevoir les enjeux les plus importants. Ce n'est qu'au travers les discussions (soit 15' à 30' avant le vote des syndicats) que nous nous avons pu déceler l'absence de gestion prévisionnelle des emplois à l'APIE... (notre vote ABSTENTION), le niveau et la durée insuffisante de reprise en main de l'État dans la transformation du «Guichet Entreprises» en SCN, pour un mandat de 3 ans seulement (que nous avons néanmoins saluée en votant POUR). C'est encore en séance, malgré un intervenant abrité derrière le vote unanime des représentants locaux du personnel au Comité technique spécial (CTS), que nous avons compris le sens de la nouvelle réorganisation de la DGAFP.

Pour , celle-ci traduit une volonté d'adaptation de cette direction à la mise en place de nouvelles collectivités locales fusionnées, d'une nouvelle réorganisation de l'État sur le territoire (RÉATE II) et avec toujours plus de déconcentration de la gestion des personnels des ministères vers les super-préfets de régions...

Une DGAFP sur son «Quant à soi»...

Faut-il rappeler ici que cette direction bloque le point d'indice et refuse d'augmenter nos salaires depuis 2010... Qu'elle a construit les corps en CIGEM (demandez aux CT SS ce qu'ils en pensent !), inventé le RIFSEEP refusé par toutes les fédérations de fonctionnaires. Elle s'apprête,



avec les négociations «**Parcours professionnels, Carrières et Rémunérations**» (PPCR) à transformer toutes les carrières, afin de faciliter la mobilité inter-ministérielle ET inter fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière)... Bref, il s'agit d'une direction déterminante pour notre avenir de fonctionnaires

et agents publics. Nous ne sommes pas obligés de souscrire à ses objectifs et à ses priorités. Notre vote en ABSTENTION a notamment été conditionné par le refus de cette administration de nous communiquer les délibérations du CTS. En tant qu'élus, nous exigeons d'être en possession des informations utiles pour rendre un avis.

Les informations à «gratter» pour les obtenir

Pour nous, élus de , ces deux réunions d'avril ont été l'occasion pour :

- ♦ **soutenir la mobilisation des GRIDs,**
- ♦ **demander des informations sur les sujets concernant l'ensemble des agents.**

Par les réponses à nos questions, nous avons obtenu des informations essentielles. Sans cette vigilance de notre part, l'opacité la plus complète allait perdurer.

Nous avons donc ENFIN été informés que la généralisation de la paie dans SIRHIUS entrerait en vigueur en juin avec abandon de la double saisie dans MARHS supportée par les agents paie du CSRH depuis fin 2013. La mise en place du RIFSEEP est, elle, repoussée à plus tard (cf. art p. 3).

Les GRIDs présents dans les réunions !

Une fois n'est pas coutume, les personnels mobilisés contre un projet de mutualisation de leur fonction GRIDs, assistants informatiques de proximité, sont venus remettre les pétitions de soutien en deux vagues. Une première vague de près de 1000 signatures a été remise à la DRH, le 7 avril, lors du groupe de travail sur la «revue des missions» ; une deuxième vague de 600 signatures à l'ouverture du CT AC.

Les agents mobilisés ont pu entendre eux-mêmes que leurs revendications étaient soutenues par les syndicats CGT et . Avec eux et en leur présence, nous avons exigé l'abandon du projet de mutualisation.

Nous avons aussi exigé qu'une véritable concertation soit organisée sans tabou : état de la pyramide des âges, reconnaissance des qualifications réelles, emplois à créer pour compenser les départs et satisfaire les demandes croissantes d'une assistance de proximité.

Nous avons conclu en demandant que les responsables renoncent à un discours hérité du privé, n'ayant aucun sens dans l'administration, celui prétendue de la «qualité» qui résulterait d'une soi-disant relation «client-fournisseur» !?



Nouveau régime indemnitaire, Qualité, Corin, ... entre poudre aux yeux et contournement des OS ?

Nos administrations -DGAFP, SGMAP et ministères économiques et financiers en tête- ne sont jamais à court d'idées pour contourner les organisations syndicales, mener un monologue social (qualifié de «dialogue») et emprunter à d'autres administrations publiques, via les réseaux de l'OCDE et de l'EUPAN -Europe-, de nouveaux outils ou démarches destinés à faire croire aux agents que tout va bien dans le meilleur des mondes et que les réformes en cours vont leur bénéficier... Deux exemples pour l'illustrer.

RIFSEEP... ou remise en cause de notre régime indemnitaire ?

Concocté à la DGAFP au prétexte d'harmoniser les régimes indemnitaires, le RIFSEEP («régime indemnitaire de fonction, sujétion, expertise et engagement professionnel») a été conçu comme un outil d'alignement des primes vers le bas, mettant encore plus à mal le pouvoir d'achat des fonctionnaires...

Depuis novembre 2014 (cf. sur notre site), SUD Centrale Solidaires ne cesse d'alerter les personnels sur les dangers liés à la prochaine mise en œuvre de ce nouveau régime pour les agents administratifs de centrale.

 avait souligné les conséquences néfastes du rattachement arbitraire des agents à des «groupes de fonction» qui détermineraient leur niveau de primes et leur évolution (tous les 4 ans). Le niveau des primes n'aurait été garanti qu'au moment de la bascule dans le nouveau système et les pertes sèches auraient commencé dès les premiers passages d'échelon (notamment pour les B et C).

Initialement, la mise en œuvre du RIFSEEP en centrale aurait dû intervenir au 01/07/2015. Lors du CTAC du 15 avril dernier,  a été le seul syndicat à demander à la DRH qu'un

point soit fait sur le projet de mise en œuvre. Nous avons ainsi pu apprendre le report au 01/01/16 de ce projet (les attachés continuant à percevoir la PFR en 2015).

Nul doute que la lettre ouverte unitaire des fédérations syndicales (Solidaires, CGT, FO, UNSA et CFTC) du 30 mars 2015, adressée aux ministres, ait eu un impact sur ce report. Les fédérations demandent aux ministres de «décider de l'exclusion des corps et emplois de nos ministères du RIFSEEP» comme le permet l'article 7 du décret.

Ensemble, continuons à exiger que les ministères n'adhèrent pas à ce dispositif. C'est possible !!!!

Dernière minute

Après le gel du point d'indice et les menaces sur les régimes indemnitaires, le pouvoir d'achat des fonctionnaires va encore être amputé avec la **suppression de l'indemnité exceptionnelle de compensation de la CSG** mise en place en 1998. Cela devrait intervenir individuellement, lors de votre prochain passage d'échelon.... Toujours au prétexte d'équité (?!...), la DGAFP espère ainsi réaliser suffisamment d'économies pour saupoudrer quelques «mesurettes» dans le cadre des fausses négociations PPCR. De qui se moque-t-on ?

Le secrétariat général ose parler de «qualité»...

Le 12 février, le secrétaire général a présenté un dispositif destiné, selon ses dires, à ancrer la qualité «plus efficacement encore dans le quotidien de chacun». Décryptons ici de quoi il s'agit en réalité...

Lancement fausement collaboratif

Le 19 mars au **BercyCamp**, des «sachants» (ceux qui savent mieux que les autres) ont pu pérorer devant de braves agents n'ayant que leur bonne volonté à offrir. Sous l'affichage alléchant du «tous acteurs» dans la construction des solutions d'amélioration, il s'agissait pour le SG de faire avaliser les pistes d'amélioration concoctées en haut-lieu... Le SG pourra ainsi présenter ses projets pré-construits comme des pistes «co-construites» avec les agents (pour la mutualisation des fonctions support par exemple). Chapeau l'artiste !

Dispositif fausement participatif

BercySimple est un «dispositif d'innovation participative» destiné à impliquer les agents du SG dans la déclinaison du BercyCamp et la recherche d'idées pour «améliorer la qualité du service» et, ne rigolez pas, «apporter du bien-être au travail»... Quand les effectifs se réduisent comme peau de chagrin, cela laisse songeur.



En gros, ce dispositif consiste à associer les agents à leur propre «exploitation», en contournant organisations syndicales et instances de concertation...

Mise en place fausement innovante

Les correspondants qualité sont remplacés par les **CORrespondants Innovation (CORIN)**, ou «ambassadeurs» de l'innovation participative dans un contexte de modernisation et d'innovation à tout crin... Enfin, tout cela s'accompagnera d'un plan de communication du SG pour faire avaler la pilule aux agents.

 se déclare «BercyDéré» par les conditions de conduite de ce chantier qui illustre bien le «dialogue social» à la sauce Bercyenne !

Un chantier touchant l'organisation du SG et le «bien être des agents» doit, en toute logique, faire l'objet d'une concertation au sein des instances concernées, le CTAC et le CHSCT-C.... Nous interviendrons pour qu'il en soit ainsi !...

CASPER, au Service des Retraites de l'État

Au Service des Retraites de l'Etat (SRE), un logiciel de gestion du temps, utilisé par le ministère de l'Intérieur, répondant au doux nom de CASPER (comme ConnAître la Situation du Personnel), est disponible. Cela tombe bien ! Il ne fonctionne que via le navigateur Firefox et ne coûte presque rien ! Les badges ont donc été changées (SYMEL) et des présentations de ce nouvel outil de gestion du temps de travail ont eu lieu auprès des agents.

Or, cet outil n'est pas adapté à certains aspects du règlement de l'horaire variable en vigueur ; son ergonomie n'est pas intéressante et certaines particularités vont disparaître.

Cerise sur le gâteau, certains agents non-voyants ne peuvent absolument pas utiliser ce nouvel outil de gestion du temps... Un comble pour des ministères qui se vantent d'être exemplaires en matière de recrutement et d'intégration des personnes handicapées !

Les conditions de travail ? Notre priorité ! Le CHS CT doit s'y consacrer !

♦ A coup d'objectifs inatteignables, d'entretiens d'évaluation déstabilisants, de pressions sur la mobilité, l'administration culpabilise les gestionnaires (C, B et A)... ♦ Ainsi remis en cause, les agents perdent pied et souffrent : stress, «burn out», «épuisement professionnel», sentiment de déqualification, perte de sens... ♦ La souffrance au travail n'a jamais été aussi forte que depuis que l'administration se gausse de la «QVT», la fameuse «Qualité de vie au travail», qu'elle offrirait à ses agents ♦ QVT que les fédérations de fonctionnaires ont pourtant refusé de porter sur les fonds baptismaux en ne signant pas l'accord qui leur était proposé par la DGAFP... ♦ Même en administration centrale des MEF, ne nous laissons pas prendre au piège des mots visant à masquer nos maux ♦ Refusons discours et démarches qui prétendent apporter la «qualité» aux agents et à des «clients» internes ou externes, inventés de toutes pièces ♦ Toutes les instances : Comité technique, CAP (pour défendre vos droits individuels), CHS CT de centrale doivent être saisies pour imposer à l'administration la prise en compte de l'évolution de l'organisation et des conditions de travail ♦

Un 1^{er} CHS CT écourté pour non respect des avis

C'est parce qu'elles veulent être prises au sérieux que les délégations SOLIDAIRES, FO et CGT ont tôt fait de quitter la séance du CHS CT Centrale du 18 mars (1^{ère} réunion du mandat). Déjà, celle-ci avait été contrariée par un refus d'inscription d'un point «Mutualisation de la fonction des GRIDS» à l'ordre du jour ; et ce, en violation du RI (demande convergente de 3 représentants)

Le refus par l'administration d'ordonner une enquête indépendante, consécutive à un signalement -il y a un an déjà- de harcèlement à l'état-major d'une des directions à réseau a suscité la riposte unitaire. Pourtant, à l'issue d'une suspension de séance, l'enquête avait été demandée par l'ensemble des délégations (CFDT, Solidaires, CGT, FO, UNSA). Depuis, cette affaire a fait l'objet d'une entrevue avec la nouvelle DRH. La DRH 3 s'était engagée à faire un CHS CT spécial sur ce sujet... Engagement resté sans suite.

Dernière minute : lors du CHS CT C du 28 avril et face au refus de réponse du président, les trois délégations ont refusé de siéger. Pour se faire respecter, les voies de recours réglementaires vont être utilisées par SOLIDAIRES, CGT et FO Finances.

Enquêtes longues, sans résultats pour les agents

Lors du CT AC du 15 avril, il a été demandé par **Sud Centrale Solidaires** et FO que la situation longtemps dégradée au SIRCOM soit examinée dans les délais convenables de la «vraie vie» (absence d'un chef de service pendant 18 mois, enquête de la médecine de prévention il y a un an, lancement d'une enquête de l'Inspecteur Santé et sécurité au travail en nov. 2014...).

Ces affaires, comme bien d'autres, sont à suivre avec attention. Car, les agents attendent impatiemment que ces situations soient prises en charge et donnent des résultats.

Ces deux exemples illustrent les attermoissements de l'administration, plus encline à taire les difficultés réelles qu'à les poser sur la table et à les traiter dans le cadre de la concertation. **Sud Centrale Solidaires** n'accepte pas cette stratégie de pourrissement organisé qui vise, in fine, à protéger les décideurs, à «sanctionner» les victimes et à laisser les agents dans le flou...

Sud Centrale Solidaires prépare son congrès statutaire Il aura lieu les 17 - 18 et 19 juin à Paris

Les deux premiers jours, il réunira ses adhérents afin de dresser un bilan de ses activités depuis 2012 et préciser ses perspectives d'orientation et de développement jusqu'en 2017-2018.

Pour mieux prendre en charge les questions évoquées dans ce numéro, le 3^{ème} jour sera ouvert aux agents intéressés par le thème : «**Quelle prise en charge syndicale de la souffrance au travail en Centrale ?**»

Les débats en ateliers seront introduits par des intervenants extérieurs (sociologue, témoignage «*Observatoire contre le stress et les mobilités forcées*» à Orange, enquête sur les risques psycho-sociaux au ministère de la Santé...). Des Actes seront publiés.

Pour participer à la rencontre du 19 juin. Inscrivez-vous rapidement auprès de nous pour obtenir une autorisation d'absence.



RAPPEL : CAP PROMO	DATES
CATEGORIE A	
B en A (sélection au choix)	16/06
Attachés (principalat au choix 2015)	02/07
Attachés (principalat au choix 2016)	nov/décembre
CATEGORIE B	
C en B	30/06
B3 (SACE)	21/05
B2 (SACS)	28/05
CATEGORIE C	
AAP 1	4/06
AAP 2	4/06
Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	4/06

Bulletin de Contact

Je souhaite prendre contact :

Nom

Prénom

Grade/échelon.

Service/site

Site internet
<http://www.sudcm.org/>

4

Bulletin d'Adhésion

Je souhaite adhérer :

Nom

Prénom

Grade/échelon.

Service/site

SYNDICAT SUD CENTRALE SOLIDAIRES
téléphones : 01 53 18 60 22, 60 44 et 79 96
mail : syndicat-sud-centrale@syndicats.finances.gouv.fr